

# Compte rendu du conseil Municipal du 14 novembre 2011

Présents : REPELLIN Michel , Mmes GAMONET Nicole CHARRASSON Audrey- Mrs CECCONI Serge , REY Jean-Michel , PELLISSIER Denis –

Excusée : MICHELLIER Joel - VIGNON Christiane

Yolande Berthet secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Charrasson Audrey relecture : Vignon Christiane / Serge Cecconi

L'ordre du jour appelait les points suivants :

1. Taxe d'aménagement : mise en place, vote du taux
2. Santé et Sécurité au travail :  
Réalisation du document unique  
Convention d'inspection avec le CDG  
ACMO : voir s'il est possible d'avoir un ACMO cantonal  
Avis à demander AVANT la réalisation de travaux
3. Bail avec BREYTON Gérard à mettre au nom de Mme
4. Travaux mairie : avenants au marché
5. Moulin : Mr PALMIER souhaitait que le moulin s'appelle « moulin d'Alix »
6. Fête du bleu 2012
7. viabilité hivernale ( rendu de l'appel d'offre)
8. questions diverses

**Avant de commencer la séance, Michel Reppelin nous informe de l'état de santé de notre collègue Joël et lui souhaitons bon courage**

## **Compte rendu octobre 2011 : Ok à l'unanimité –**

1. TLE : la Taxe locale d'équipement va disparaître et sera remplacée par la taxe Aménagement, il faut donc fixer le taux de cette taxe et tenir compte dans ce taux de la disparition du droit de raccordement, il est proposé le taux de 2% (égal à celui actuel) – **Validé à l'unanimité**
2. Santé et Sécurité au travail : Nécessite de mettre en place un document unique, Il est décidé de signer une convention d'inspection avec le Centre de Gestion de la Drôme qui viendra inspecter les lieux, par ailleurs il faudra les faire intervenir à chaque fois que des travaux sont prévus dans les bâtiments publics. De plus la réglementation impose d'avoir un représentant ACMO (réfèrent sécurité), voir s'il est possible d'avoir un ACMO cantonal **Validé à l'unanimité**
3. Bail Breyton Gérard à modifier : Suite à la mise à la retraite de Gérard Breyton il a demandé de modifier ce bail pour le mettre au nom de sa femme qui reprend l'exploitation . - **Validé à l'unanimité**
4. Travaux Mairie, - se conférer au document sur les avenants à prendre- **Validé à l'unanimité**  
Prévoir d'acheter des rideaux sur le prochain budget
5. Moulin : Mr Palmier demande que les Moulins de la Mure soit appelés « Moulin d'Alix » - **Validé à l'unanimité**
6. Fête du Bleu : Suite à la réunion avec les agriculteurs, il apparaît que deux agriculteurs, se désolidarisent de cette manifestation, suite à des différents qu'ils ont eu avec le maire de Vassieux. En conséquence ils ne souhaitent pas mettre leurs terrains à disposition et ne souhaite pas participer au comice Agricole, compte tenu du village choisi pour le déroulement de la fête. Les organisateurs de cette manifestation ainsi que le conseil Municipal regrettent leur décision, certains conseillers municipaux la comprennent, malgré ce différent la fête aura lieu comme prévue. une assemblée générale de l'association des éleveurs du Vercors se tiendra prochainement pour décider de la tenue ou non du comice lors de l'édition 2012. Une réunion publique est par ailleurs prévue le **16 décembre prochain à la salle des Fêtes du village**, pour parler organisation et thème de la fête, nous espérons que les vassivains viendront nombreux. De plus, afin de préparer les décorations, une salle devra être mise à disposition (voir avec la salle des Fêtes, Voir également avec Mr Paoline pour le local de l'ancienne boucherie..)
7. Viabilité Hivernale : suite à l'appel d'offres infructueux, Mr le Maire signera une convention avec les services du Département **Validé à l'unanimité**
8. **Questions diverses :**
  - Le Cairn : Mr Varest, propriétaire de l'établissement nous informe qu'il souhaite vendre son bien, de plus il accepte que le Bar du Cairn soit ouvert le week-end de la fête du bleu, à condition que ce soit une association du village qui soit dans les lieux
  - Repas de la commune : il aura lieu le dimanche 4 décembre à midi à la Gélinothe
  - Chemin Landais : devis en cours- réserver 3000.00€ sur le prochain budget
  - DDT – déneigement cheminHoebeker : nécessité de signer une décharge car la cour est privée

- Ancienne salle de la poste qui va devenir local de repas pour les enfants de l'école : il faut acheter un micro onde et du petit matériel
- Hall d'entrée Mairie : prévoir achat panneau affichage
- Titularisation Poste agence postale communale : Mr le Maire nous demande de réfléchir à la titularisation de ce poste
- Courrier Base Nature pour info
- Travaux école : pendant la durée des travaux, il faut trouver un local pour accueillir les élèves : voir avec le Piroulet
- Champignons : encore beaucoup de soucis cette année, il est rappelé qu'une convention a été signée avec une entreprise du Royans qui fait appel à des cueilleurs locaux,

### **Tour de Table :**

Mr le Maire remercie Denis Pelissier pour le travail d'élagage réalisé sur les arbres de la Place du 21 juillet

Audrey Charrasson : Encore des ordures et des encombrants autour des containers situés aux Granges... cette situation devient insupportable, image très négative et saletés des lieux.

Frigo Salle des Fêtes : un des frigo est hors service (il congèle la nourriture) il faudrait donc s'en débarrasser

Nicole : situation des loyers Gélinotte ? Pour le moment, le percepteur accorde des délais pour le paiement des loyers à l'association, la commune n'est donc pas encore à jour des loyers perçus. Jean Michel, en qualité de représentant tient à apporter les explications suivantes : un crédit de trésorerie est en cours de pour parler avec les banques et l'IEDV, l'association connaît des graves difficultés actuellement aussi afin de réduire les frais de fonctionnements de la structure, deux postes n'ont pas été reconduits, les tâches ont été redistribuées en interne... Une réunion, qui comptait Monsieur le Maire, Jean Michel Rey, Serge Cecconi, Guy Breyton et Gilbert Faure, a été organisée avec Maître Dieval pour redéfinir la convention qui lie la commune à la Gélinotte.... affaire à suivre

La séance est levée à 23h00

